

UNE FUITE D'EAU ? ON S'EN OCCUPE GRATUITEMENT !



Le CPAS de Saint-Gilles s'associe à l'ASBL Compagnons Dépanneurs pour offrir aux bénéficiaires des réparations gratuites de fuites d'eau, dans le cadre de la lutte contre la précarité hydrique. Ce partenariat permet d'effectuer des dépannages légers en plomberie afin de réduire les consommations excessives, une aide précieuse compte tenu de l'état des logements dans la commune.

Edit. Resp.: Myriem Amrani, Présidente du CAFA Asbl - Rue du Fort, 25 à 1060 Bruxelles

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Cette aide s'adresse aux Saint-Gillois qui respectent certaines conditions financières, à savoir le montant du revenu d'intégration sociale + 10% (à vérifier auprès des conseillères énergie).

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Rendez-vous au **service Eco&co** avec :

- une photo, une vidéo de la fuite à réparer ou toutes autres preuves justificatives ;
- une preuve de vos revenus.

ET APRÈS LA RÉPARATION ?

Un accompagnement énergétique personnalisé peut être proposé afin de mieux gérer votre consommation d'eau :

- ateliers de prévention ;
- audits énergétiques ;
- installation de dispositifs économes en eau ;
- prise en charge financière, totale ou partielle, de la facture de consommation d'eau (via le Fonds Social de l'Eau).

OÙ S'ADRESSER ?

Eco&Co – CPAS de Saint-Gilles

Rue du Fort 33, 1060 Saint-Gilles

02 533 95 90

eco&co@cpasstgilles.brussels

Service Énergie – CPAS de Saint-Gilles

Rue du Fort 25, 1060 Saint-Gilles

02 600 57 30

energie@cpasstgilles.brussels

